

Association de chasse maritime du Calaisis

Les nouvelles huttes de chasse des Hemmes-de-Marck bientôt inaugurées

Dans quelques semaines, l'inauguration de nouvelles huttes de chasse aura lieu en bordure de mer, à quelques centaines de mètres du camp Jules-Ferry. Ce sera l'épilogue d'un feuilleton commencé il y a plus d'une dizaine d'années.

Pour bien comprendre l'épisode de la reconstruction des huttes de chasse, il est peut-être nécessaire de rappeler la genèse de cette histoire. Dominique Gavelle est le président de l'Association de chasse maritime du Calaisis (ACMC) : « Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, des huttes de chasse étaient installées au Platier d'Oye. Avec la création de la réserve naturelle en 1987, nous avons dû quitter les lieux. À cette époque, seulement sept huttes étaient concernées, les autres pouvaient rester en place. Les huttes ont fait un premier déménagement au lieu-dit l'Abri côtier. Elles y sont restées une année, mais une tempête et une grande marée ont anéanti toutes les installations. Les huttes ont été réimplantées au Platier d'Oye, grâce à une autorisation provisoire de la préfecture, jusqu'à temps que des associations écologiques et anti-chasse n'intentent un procès. Nous l'avons perdu en pre-



Les huttes seront prochainement recouvertes de végétation.

mière instance et en appel, nous avons été en cassation et nous avons encore perdu ».

Éviter les affrontements

Pour Dominique Gavelle, il y avait une volonté politique pour que l'on ne chasse plus sur le Platier d'Oye à cette époque-là. « Même avec maître Jacques Vergès, nous aurions

perdu, nous avons un excellent avocat, s'amuse-t-il. Les médias souhaitent peut-être un affrontement entre les chasseurs et les anti-chasseurs, ce que je n'ai jamais permis. J'étais jeune président et autour de moi, des personnes souhaitent l'affrontement, ce qui n'est, à mon sens, jamais une bonne solution ».

Dominique Gavelle a fait arrêter du jour au lendemain, les contre-manifestations à l'encontre des écologistes, car l'image des chasseurs était suffisamment ternie. Il y a dix ans, l'association a fait un gros travail d'information par le biais de documents qui ont été distribués un peu partout dans la Calaisis et à Oye-Plage.

Négocier avant les permis de construire

« À l'heure actuelle, nous avons laissé le Platier d'Oye dans un état exceptionnel, confie Dominique Gavelle, il s'agit d'un véritable joyau pour le Nord et le Pas-de-Calais. La réserve naturelle devrait avoir des répercussions économiques très favorables pour les communes du littoral. Les huttes de chasse sont encore présentes mais elles sont désaffectées. Je souhaite qu'il en reste une à titre symbolique ».

À Calais et à Marck, le long de la mer, treize nouvelles huttes sont en cours de construction, deux sont sur le territoire de Calais et onze sur celui de Marck. Dominique Gavelle insiste sur la difficulté pour trouver le financement nécessaire

à cette reconstruction. Avant cette étape, il a fallu négocier avant d'envisager d'obtenir les permis de construire. Cette étape a pris environ dix-huit mois, car des associations écologiques et ornithologiques étaient contre cette reconstruction. Après l'obtention, il a fallu penser aux travaux et aux énormes volumes de terre à bouger. Le devis était à la hauteur des efforts à fournir. Il se chiffrait à 587 000 euros.

La situation s'est débloquée très vite

En mars 2009, l'étape suivante consistait à rassembler le financement. Dominique Gavelle a compris que Jean-Louis Borloo, le ministre de l'écologie, de l'énergie, du développe-

ment durable et de la mer, pouvait faire quelque chose pour l'association. Il en a parlé à Gilles Cocquempot, le député de la septième circonscription, afin de tenter d'obtenir des subventions. Ce dernier en a parlé à Jérôme Bignon, le député de la Somme qui préside aux tables rondes de la chasse.

Les contacts se sont noués et le ministre a appelé Dominique Gavelle, dans les jours qui ont suivi. « J'ai été assez étonné d'avoir le ministre au bout du fil, confie-t-il, Je ne suis pas vraiment habitué à ce genre de situation. L'obtention des subventions n'a pas été une manœuvre politique, puisque je l'ai obtenu par un ministre de droite, suite à une intervention d'un député de gauche, cela s'appelle un consensus ! Le geste a été significatif des deux bords ».

Après avoir étudié le dossier, l'État a débloqué la somme de 190 000 euros. Le reste du financement a été assuré par le conseil régional à la hauteur de 190 000 euros, le conseil général pour 70 000 euros, la Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais pour 50 000 euros, l'Association de chasse maritime du Calaisis pour la même somme, Cap Calaisis Terre d'Opale pour 10 000 euros, de même pour la ville de Calais et autant pour la ville de Marck. À ce jour, toutes les huttes sont construites et prochainement, elles seront recouvertes de végétation. « Elles permettront de favoriser le développement de la bio-diversité, nous allons certainement trouver des espèces d'animaux qui ne fréquentaient pas le site, il en est de même pour la flore », conclut Dominique Gavelle.



La reconstruction des huttes de chasse a demandé de gros efforts.



Serge Peron a permis de reconstruire les huttes sur le territoire de Marck.